



AAP 2025 « projets structurants » de l'inIdEx ICCA

L'inIdEx ICCA lance un appel à projets pour des projets de recherche « structurants » portés par des membres des laboratoires partenaires.

L'inIdEx ICCA s'agence autour de trois axes structurants.

Le premier a trait à la **santé planétaire** ainsi qu'à la **transition écologique et environnementale**. Ces thématiques s'imposent car le déploiement du numérique dans le secteur de la santé est massif tandis que les préoccupations écologiques et environnementales sont aussi à l'agenda des acteurs industriels de la culture et du numérique. Les actions de ces derniers, tant en santé qu'en matière environnementales, seront analysées autant pour comprendre comment ces sujets sont désormais intégrés dans leur économie que pour saisir les enjeux qui en découlent pour la santé ou la transition écologique et environnementale.

Le deuxième axe a trait au phénomène de **plateformisation** et à l'impact de **l'intelligence artificielle**. Ces dispositifs s'insèrent à tous les niveaux de la création, production, diffusion et promotion des produits et œuvres culturels. Les travaux porteront sur les nouvelles industrialisations induites par ces transformations mais aussi sur les modalités de structuration de l'industrie de l'intelligence artificielle. La forte prise en compte des Suds dans les travaux d'ICCA permettra d'adresser des enjeux spécifiques liés aux ressources humaines ou naturelles que recèlent ces aires géographiques. De même, l'intelligence artificielle pose des problèmes cruciaux sur les plans de la santé planétaire et de la transition écologique et environnementale via notamment des risques de précarisation accrue des travailleurs et des risques psycho-sociaux ou via les questions relatives à la gestion et la circulation des données.

Le troisième axe porte sur les conditions présentes de **territorialisation de la culture** et sur les transformations des **politiques publiques**. La plateformisation, le développement des algorithmes, de la *datafication*, et aujourd'hui celui de l'intelligence artificielle, renouvèlent profondément les enjeux de politiques publiques. Ces transformations des politiques publiques ont aussi des enjeux sur les modalités de territorialisation des activités culturelles créatives et numériques. Outre les mouvements globaux, le niveau local est également extrêmement

important. Des modes de régulation formels ou informels s'ébauchent, encouragés par l'action publique ou, souvent également, hors des pouvoirs publics voire en opposition avec leurs injonctions. Des mises en perspectives des réalités anthropologiques locales dans les Nords comme dans les Suds sont nécessaires. Les tactiques d'institutions culturelles ou de micro acteurs culturels sont à étudier, dans leur ancrage avec les réalités locales comme dans leur rapport à des questions globales.

Moyens

Cet AAP 2025 « projets structurants » de l'inIdEx ICCA vise à allouer :

- 3 positions de chercheur post-doctoral d'une durée de 12 mois (début janvier 2026)
- 150 000 euros de financement pour des projets de recherche d'une durée de 12 à 18 mois. Il n'y a pas de budget maximal pour les projets proposés, mais les porteurs doivent garder à l'esprit que l'inIdEx ICCA regroupe 14 laboratoires et que l'ampleur du budget de chaque projet doit être en cohérence avec son ambition scientifique.

Attendus de l'AAP « projets structurants »

- Les projets doivent être co-portés par au moins deux laboratoires de l'inIdEx ICCA.
- Les projets doivent s'inscrire clairement dans au moins un des trois axes structurants mentionnés ci-dessus.
- Les demandes de position de post-doc doivent nécessairement s'insérer dans un projet.
- Avec les AAP « projets structurants », l'inIdEx ICCA entend s'inscrire dans une logique d'amorçage. Les financements obtenus doivent être considérés comme des aides à monter par la suite des projets nationaux ou internationaux et donc à lever des fonds propres additionnels. Ce point devra être explicité dans la réponse à l'AAP.

Calendrier

- *15 septembre 2025* : dépôt de manifestations d'intérêt sous la forme de pré-projets (description en 1 page maximum) par une équipe (possiblement mono-laboratoire à ce stade) visant, le cas échéant, à trouver des partenaires et des compétences complémentaires au sein de l'inIdEx ICCA. Toutes les manifestations d'intérêt seront diffusées à l'ensemble des laboratoires membres de l'inIdEx ICCA.
- *27 octobre 2025* : dépôt des projets finaux (formulaire fourni par ICCA) avec, le cas échéant, une demande d'une position de post-doc (formulaire fourni par ICCA). Dans ce dernier cas,

il sera demandé de préciser si le projet peut être mené à bien même en l'absence de financement du chercheur post-doctoral.

- *Semaine du 17 au 21 novembre 2025* : décision de financement par le CS de l'inIdEx ICCA.

- *Janvier 2026* : début des projets.

Nous vous remercions d'envoyer vos manifestations d'intérêt au plus tard le 15 septembre 2025 à l'adresse mail : labex.icca@univ-paris13.fr en indiquant « AAP structurants 2025 » dans l'objet du mail et en mettant en copie la direction du ou des laboratoires porteurs.